



FICHE INDIVIDUELLE D'ADHESION 2018

Tarif 10 € - Adhésion valable jusqu'au 31/12/2018

Nouvelle adhésion :

Renouvellement :

IDENTITE

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ / _____ / _____

Situation : Demandeur d'emploi

En activité

Retraité(e)

Adresse : _____

Commune : NEOULES MEOUNES-LES-MONTRIEUX MAZAUGUES
 LA ROQUEBRUSSANNE GAREOULT FORCALQUEIRET
 ROCBARON SAINTE-ANASTASIE AUTRES

Préciser : _____

Adresse Email : _____

N° téléphone portable : _____ N° téléphone domicile : _____

N° téléphone professionnel : _____

ACTIVITE(S) PRATIQUEE(S) AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Activité 1 : _____

Activité 2 : _____

Activité 3 : _____

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS :

La publication de photographies ou images mobiles des adhérents du Centre Social et Culturel sur le site Internet du Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole (www.cscvaldissole.fr) ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés et/ou de leurs parents (ou responsables légaux) en cas d'enfant mineur.

En cas de refus de votre part, les photographies ou les vidéos ne seront pas utilisées dans le cadre de nos projets :

Je soussigné(e) _____

autorise n'autorise pas La publication des photos sur lesquelles j'apparais

autorise n'autorise pas La publication des vidéos sur lesquelles j'apparais

Je peux demander le retrait de la publication à tout moment sur simple demande par courrier, ou par e-mail au secrétariat du CSC (cscvaldissole@orange.fr / 04 94 69 78 23)

ADHERENTS DES COMMUNES PARTENAIRES / ADHERENTS DES COMMUNES NON PARTENAIRES DU CSC :

Adhérent d'une commune partenaire Adhérent d'une commune non partenaire

Nous avons pris conscience qu'en tant qu'adhérents du Centre Social et Culturel habitant une commune non partenaire du CSC (à ce jour, communes autres que La Roquebrussanne, Mazaugues, Méounes-lès-Montrieux et Néoules) un tarif " au prix réel " nous sera appliqué pour nos participations aux animations.

DATE :

SIGNATURE :

REGLEMENT :

Par espèce :

Par chèque :

N° ADHESION :

[Nous vous rappelons qu'un enfant mineur ne peut adhérer seul au Centre Social et Culturel](#)